

AVIS AUX ETUDIANTS DE LA 7eme ANNEE

OBJET : AFFECTATION

La séance d'affectation des étudiants de la 7ème année dans les hôpitaux provinciaux aura lieu le Mercredi 16/10/2024 à l'amphithéâtre Ibn Nafiss de la FMPC à 10h00.

PIECES A FOURNIR :

- 02 copies légalisée de la C.I.N
- 01 chèque barré ou (r i b) original au nom de l'étudiant (e).

POUR LES ÉTUDIANTES MARIÉES :

- Les même pièces susmentionnées ;
- 01 copie légalisée de l'acte de mariage ;
- 01 attestation du travail du conjoint ;
- 01 attestation de résidence du conjoint ;

NB : Seul(e)s les concerné(e)s par l'affectation seront autorisé(e)s à accéder à l'amphithéâtre.

